

PAR COURRIEL

Québec, le 27 janvier 2025

Objet : Demande d'accès n° 2024-12-042 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 décembre dernier et précisée le 20 janvier, concernant le calendrier d'avancement de travail des plans de gestions 2024 ou 2025 pour le petit gibier ainsi que celui de l'original.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

- Calendrier - Avancement des plans de gestion, 3 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Maissa Ndiaye, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel Maissa.Ndiaye@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 2

**Ministère
de l'Environnement,
de la Lutte contre
les changements
climatiques, de la Faune
et des Parcs**

Québec 

Direction principale des renseignements, de l'accès à l'information,
de l'éthique et des plaintes

Édifice Marie-Guyart, 29^e étage
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 13
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3858
Courriel : aces@environnement.gouv.qc.ca
Site Web : www.environnement.gouv.qc.ca



État d'avancement et prochaines étapes

Plan de gestion de l'original Plan de gestion du petit gibier

15 novembre 2024

Original et petit gibier: Le processus d'élaboration est complété, incluant les consultations

Réalisé

Identification et documentation des principaux enjeux

Réalisé

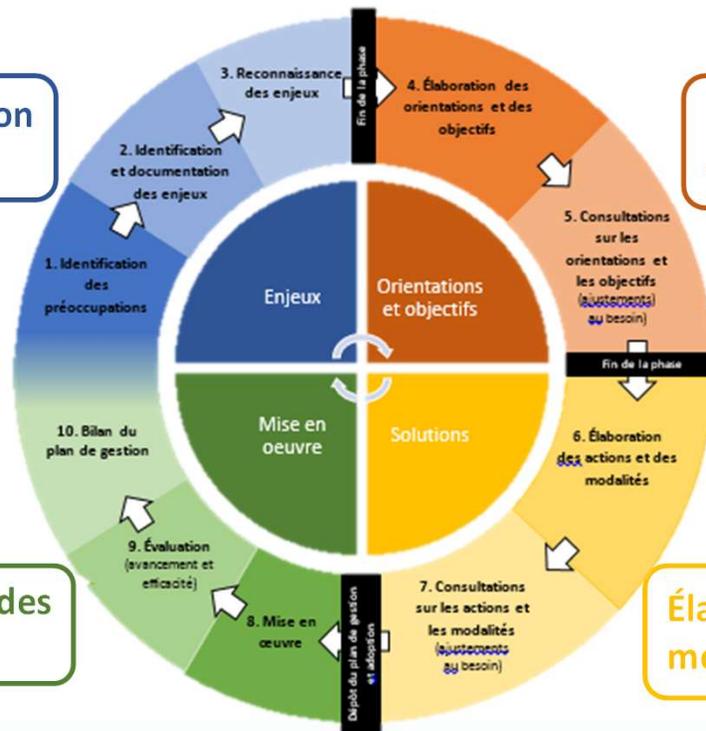
Élaboration des orientations et des objectifs

2026

Déploiement des actions et des modalités

Réalisé

Élaboration des actions et des modalités



Vers une mise en œuvre en 2026

Étapes	Échéancier
Consultation des partenaires nationaux et régionaux et des communautés autochtones	Complété (printemps 2024)
Bilan des consultations et ajustements des modalités (si requis)	Complété (été 2024)
Dépôt des recommandations et approbation par les autorités	Complété*
Processus de modifications réglementaires	En cours
Annonce des plans de gestion (incluant les modalités d'exploitation pour 2026)	Automne 2025
Publication d'un document synthèse pour chaque plan de gestion	Automne 2025 (en même temps que l'annonce)
Entrée en vigueur des plans de gestion et des nouvelles modalités	Avril 2026